

Cancer et poursuite de l'activité professionnelle

Maintien en emploi

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Médecin spécialiste des pathologies professionnelles et environnementales
- Psychologue du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances sur les nouveautés en oncologie et les thérapeutiques
- Appréhender les représentations individuelles et collectives liées au cancer pour faciliter la reprise du travail
- Renforcer ses compétences dans l'accompagnement au retour et au maintien dans l'emploi auprès de salariés atteints de cancer.

Programme

- Les cancers (types de cancers, étiologies, durées de survie...)
- Thérapeutiques actuelles et perspectives
- Effets secondaires des thérapeutiques
- Les freins au retour au travail
- Les différentes modalités de reprise, les aides et appuis
- Les conséquences psychologiques (craintes de la rechute, les représentations, les changements individuels, les incidences sur le collectif de travail)
- Les dispositifs existants d'accompagnement
- Des exemples d'aides et d'accompagnement de salariés sur la base de vignettes cliniques
- Travaux de groupes à partir de situations cliniques amenées par les participants dans le cadre de l'harmonisation et de l'amélioration des pratiques

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Échanges de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques
- Postures réflexives

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>